



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

61 N° 5 1934

La tragédie de l'église évangélique. I. Les
assauts de l'État.

Pierre DELATTRE

p. 476 - 500

<https://www.nrt.be/es/articulos/la-tragedie-de-l-eglise-evangelique-i-les-assauts-de-l-etat-3712>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La tragédie de l'église évangélique

I. Les assauts de l'État.

Le 24 Mars 1933, Adolphe Hitler, chancelier d'Empire, donnait connaissance au Reichstag du programme du nouveau gouvernement. Il annonçait une « désintoxication de la vie publique », des mesures sévères contre tout ce qui corrompt « le sang et la race », théâtres, cinémas, radio..., ce qui permettrait au « besoin de vie religieuse de s'épanouir... ». Interrompant alors sa lecture, comme pour établir, entre lui et « l'immense auditoire des Allemands qui, bien au delà des frontières de l'Empire, l'écoutaient haletants », une communication plus personnelle, il souligna : « le gouvernement national voit dans les deux confessions chrétiennes de puissants facteurs de relèvement populaire : il respectera les traités conclus entre elles et les pays ». A ces mots, ont depuis raconté des témoins, plusieurs membres du ministère manifestèrent plus que de la surprise. C'est que, on devait l'apprendre plus tard, les quatre lignes qu'ils venaient d'entendre ne leur avaient pas été soumises. Écrites de la main même du Führer, expression de sa pensée et de sa volonté, elles venaient, peu d'instant avant la séance, d'être attachées par lui au texte dactylographié que lui avait présenté le secrétaire général de la chancellerie.

L'attitude des clergés catholique et évangélique à l'égard du nouveau régime trouve en partie sa justification dans cette déclaration. Réduits à n'être plus que des corps d'officiers désarmés au milieu de troupes qui acclamaient éperdument Adolf Hitler comme un dieu nouveau surgissant de la tempête, persuadées qu'une collaboration était possible entre les deux pouvoirs civil et ecclésiastique, il ne leur restait qu'à multiplier les efforts pour rendre cette entente effective et efficace. Ils n'y manquèrent pas. On a écrit et souvent répété que, dans l'une et

l'autre confession, tous les chefs avaient, dans ces circonstances, manqué à la fois de clairvoyance et de courage. C'est outrager la vérité et commettre une injustice. Dans l'*Union allemande des Églises évangéliques* aussi bien que dans l'Église catholique, il s'est trouvé au contraire, dès la première heure, des hommes courageux pour dénoncer en termes énergiques le péril; mais le bruit des fêtes dans les murs de Troie a toujours étouffé la voix des Cassandres, et la presse, immédiatement bâillonnée par le nouveau régime, se trouvait impuissante à leur faire écho.

Pour être clairvoyant, l'esprit de prophétie n'était d'ailleurs pas nécessaire. Par le caractère des courants philosophiques dont il est le confluent, par ses dogmes fondamentaux, par ses doctrinaires, le national socialisme apparaissait à tout esprit réfléchi comme gros de conflits dans tous les domaines, surtout dans le domaine spirituel. Du fait même qu'il se pose en protagoniste de l'*État total*, qu'il revendique sur toutes les énergies humaines : corps et âmes, facultés de pensée et modalités d'action, individus et collectivités, un pouvoir absolu, exclusif, il ne peut supporter longtemps dans l'Empire les forces spirituelles organisées que sont les Églises, à moins qu'elles ne s'insèrent dans le corps de l'État, avec la même docilité que toutes les autres corporations, au point qu'on leur précisera; qu'elles n'exercent leur activité, comme tous les autres membres, que d'une façon harmonique sous la direction exclusive du pouvoir civil.

Sans doute le parti répugne-t-il à s'ériger officiellement en théocratie. « Nous voulons, déclare l'art. 24 des statuts, respecter et promouvoir la liberté de toutes les confessions religieuses à l'intérieur de l'État, dans la mesure où elles ne portent aucune atteinte à l'existence de l'État et où elles ne heurtent pas le sentiment éthique et moral de la race germanique. Le parti, comme tel, défend le point de vue d'un christianisme positif, sans pour cela se lier à une confession déterminée ». Mais, empreinte en apparence d'un esprit libéral, cette déclaration reste dangereuse, parce qu'elle constitue l'État juge de la doctrine, arbitre de l'activité des corps

ecclésiastiques. Le régime national socialiste ne se déclare pas *neutre*, c'est-à-dire pratiquement *athée*, comme la plupart des États modernes, mais le *Christianisme positif* dont il prétend inspirer toute son activité est aussi étranger à l'évangélisme qu'au catholicisme. Dans leur enseignement dogmatique et moral les clergés de l'une et l'autre confession n'ont plus à prendre pour règle « ce qu'a dit le Christ, ce qu'il a donné mission à l'Église d'enseigner, ce que la chrétienté séculaire et universelle a toujours cru », mais « un sentiment éthique et moral, une conception du Christianisme, particuliers à un peuple, à une époque, et que l'État se réserve de préciser.

Or ce *sentiment éthique et moral*, il n'était pas difficile de pressentir à quel point il déformait le christianisme traditionnel : il suffisait d'ouvrir l'évangile du parti : le *Mythe du XX^e siècle* d'Alfred Rosenberg, ouvrage aussi capital pour l'intelligence du national socialisme que « Mon combat » d'Aldolf Hitler. Distinguant très nettement entre christianisme *négatif* et christianisme *positif*, Rosenberg donne pour symbole au premier le calvaire, la croix, la douleur, la résignation, l'humilité; au second, le Christ vainqueur de la souffrance et de la mort, le Christ s'affirmant Fils du Père, en qui et par qui tous les hommes se livrent à la divinité. Religion d'affirmation et de force, le christianisme positif n'attache de prix, dans l'enseignement traditionnel, qu'aux « expressions dynamiques de la personnalité de Jésus ». Source d'une foi digne de « l'être fier qu'est le nordique », il s'oppose au christianisme négatif, ensemble de dogmes abstraits et de rites culturels désuets, doctrine d'anéantissement qui cherche surtout à glorifier les forces passives de la souffrance, traditions syriaques et étrusques totalement étrangères au sens éthique et moral de la race germanique ». Et Rosenberg de conclure : « Nous reconnaissons aujourd'hui que les valeurs centrales de l'Église, romaine aussi bien que protestante, expressions d'un christianisme négatif, ne correspondent plus à notre âme de Germains, qu'elles constituent un obstacle à l'épanouissement des puissances organiques de la race nordique, qu'à ces

puissances elles ont le devoir de céder la place pour laisser le champ libre à un christianisme refondu, à un christianisme germanisé. C'est là le sens de la recherche religieuse de notre époque ».

Pour tous les croyants, évangéliques ou catholiques, qui tiennent leur Église pour héritière d'une mission reçue du Christ, indépendante et même supérieure à l'État en tout ce qui se rattache au domaine spirituel et par conséquent culturel, il était clair qu'une pareille doctrine politique présageait des conflits. La lutte s'annonçait même d'autant plus vive que, en marche du parti national socialiste, une secte religieuse, fortement imprégnée de tendances germaniques et païennes, s'agitait pour se rendre maîtresse des églises non-catholiques, les ramener à l'unité sous la fêrule d'un évêque d'empire, les rendre, entre les mains de l'État, un moyen puissant de propagande culturelle nationale socialiste. Nous avons, les 17 et 18 Mai, 29 Juin et 6 Juillet de l'année dernière, raconté dans *la Croix* de Paris, le premier acte de ce drame; du second qui s'achève à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'intérêt n'est pas moins vif.

Privées, par la révolution de 1918, des princes leurs « summi episcopi », les Églises évangéliques des différents États allemands s'étaient, entre 1920 et 1925, fédérées en une *Union allemande des Églises évangéliques*; mais longtemps autonomes à l'intérieur de l'Empire, étroitement soumises à des gouvernements particularistes, elles continuaient toutes de vivre sous l'emprise de traditions historiques et culturelles particulières. A la tête de chaque église de pays, un Sénat recruté dans le Synode régional, assemblées de pasteurs et de laïcs élus, avait hérité à peu près de tous les pouvoirs de l'ancien souverain; au sommet de la Confédération : la Commission ecclésiastique allemande évangélique, composée des délégués de tous les Sénats régionaux, sans influence réelle, ne jouait le rôle que d'organe représentatif, de simple symbole. Dans cet ensemble la Prusse naturellement occupait la même situation privilégiée

que dans l'Empire. Dans l'ancien royaume peuplé de 30 millions d'évangéliques, les Églises de provinces puis d'États annexés par la violence constituaient depuis longtemps des fédérations particulières : « *Union des Églises de la Vieille Prusse* » où se concertaient les Sénats régionaux des Églises de Prusse orientale, Poméranie, Brandebourg, etc.; *Union des Églises de Prusse* où siégeaient, avec les délégués de la précédente, les représentants des Églises de Hanovre, Hesse-Kassel, Hesse-Nassau, etc. Par mesure d'ordre et raison d'économie, les services administratifs de l'*Union allemande des Églises évangéliques* étaient les mêmes que ceux de l'*Union des Églises de Prusse*, le Président de l'Union des Églises de la Vieille Prusse cumulait cette charge avec celle de Président de l'union générale des Églises de Prusse et de l'Union allemande des Églises évangéliques.

Par les caractères mêmes de cette organisation l'*Union allemande évangélique* se présentait en contradiction avec les principes du nouveau régime. National, c'est-à-dire condamnant, non seulement tout ce qui n'est pas exclusivement allemand, mais encore tout ce qui, de près ou de loin, sent l'esprit régional et particulariste, l'hitlérisme trouvait devant lui une organisation de caractère nettement régionaliste, fédéraliste; féru du principe du chef, d'autorité personnelle, d'unité formaliste, de centralisation, il se heurtait à une Église où les chefs n'étaient que des représentants, les pasteurs que des délégués, où, de bas en haut, prévalaient le droit régional, l'élection populaire, le principe individualiste. Comment, dans ces conditions, l'Église évangélique pourrait-elle constituer une force au service du pouvoir? On pouvait se le demander. Et on se le demandait d'autant plus vivement dans le parti, que, à la base même de la reconstruction de l'Allemagne, on plaçait une idée religieuse qu'il appartenait à l'Église évangélique de faire prévaloir : débarrasser l'Allemagne de l'Église catholique, obstacle à son unité morale et culturelle. A cette question, il n'y avait qu'une réponse : rétablir dans l'Église évangélique une hiérarchie épiscopale sous un évêque d'empire,

bien dans la main du Führer; substituer à tous les degrés l'autorité personnelle conférée par en haut, à la délégation collective issue d'une élection par en bas. Pour réaliser ce programme on comptait sur les chrétiens allemands.

Né d'un mouvement de foi très sincère parmi le jeune clergé luthérien, recruté en majorité dans la génération du front, « *le mouvement de foi des chrétiens allemands* » s'était formé pour réagir contre l'indifférence religieuse et la désertion des églises. On voulait rajeunir la prédication, qui devait être « *allemande* » c'est-à-dire éviter les sujets abstraits, dogmatiques, se porter sur des objets répondant aux préoccupations les plus actuelles, donc être sociale. Le mouvement à ses débuts n'était ainsi aucunement d'inspiration laïque; mais, en réaction contre l'atmosphère et les conditions de vie d'après guerre, il était fatal que les chrétiens allemands se portassent vers Hitler, dont les tendances rénovatrices et l'esprit de réalisation correspondaient si bien à leurs aspirations. Dès lors les deux mouvements se développèrent parallèlement et, tandis que le national socialisme réalisait sur le terrain politique la synthèse de toutes les tendances nationales, sociales et philosophiques, hostiles au régime centro-sozial-démocrate, le « *mouvement de foi des chrétiens allemands* » vit venir à lui toutes espèces de groupes religieux. Bientôt la présence d'une aile radicale s'y accusa, beaucoup plus imprégnée de germanisme et d'antisémitisme que de christianisme; rapidement, la partie saine du groupement se trouva enveloppée, noyée; Hitler devenu chancelier, on ne parla plus que de rajeunir l'Église par les mêmes procédés dont usait dans l'État le parti national socialiste. A cette heure d'ailleurs le mouvement avait nettement perdu son caractère primitif, ecclésiastique. A mesure que la politique s'en emparait, les pasteurs se retiraient. Plusieurs n'y restaient que pour éviter d'entrer en conflit avec leur communauté entièrement dominée par les nationaux socialistes; parmi les fidèles, la grande majorité demeurait à l'écart du mouvement; des pasteurs nazis, beaucoup même refusaient d'y adhérer.

Si hitlérien qu'il fût ainsi devenu, le mouvement chrétien allemand aurait probablement rencontré, parmi les évangéliques croyants, une résistance moins convaincue si ses prétentions s'étaient bornées à rendre à une Église évangélique, enfin unifiée, le caractère d'Église privilégiée. Depuis longtemps, la majorité des fidèles aspire à cette union plus étroite des Églises, à condition que soit respecté le formulaire des croyances de chacune; de leur côté, les pasteurs, tout en redoutant les intrusions de la politique dans le domaine de la foi, souhaitent naturellement que soit rendu à leur Église le caractère officiel dont la révolution l'a privée. L'établissement même d'une hiérarchie épiscopale, bien qu'en contradiction avec les traditions luthériennes et calvinistes, n'était pas un obstacle insurmontable puisque depuis plusieurs années la question revient régulièrement en discussion dans les réunions synodales. Mais de tels avantages ne devaient pas être achetés au prix de concessions qui changeraient le caractère de l'Église, la détourneraient de sa mission, la sépareraient finalement du vrai Christ. Or c'était tout cela qu'apportaient avec eux les chrétiens allemands : dès le début de janvier, trois semaines par conséquent avant que personne n'envisageât encore comme possible l'avènement d'Hitler, 22 pasteurs d'Altona dénonçaient le danger dans un manifeste retentissant.

Le régime national socialiste confirmé en grâce par les élections de mars, les Chrétiens allemands se réunirent en concile à Berlin dès les premiers jours d'avril, sous la présidence du député nazi Kube, président du Landtag de Prusse et gouverneur de la province de Brandeburg. Les discussions furent ce qu'on pouvait les attendre en des milieux aussi extrêmes; à la fin pourtant on tomba d'accord sur dix thèses qui posaient les principes d'une réforme. La conception de l'Église sortait du concile fortement nationalisée, son âme plus meurtrie encore. Aussitôt un jeune pasteur de 34 ans, Hossensfelder, chef des Chrétiens allemands, signifia au Président de l'Union allemande des Églises évangéliques en même temps que de l'Église de la Vieille Prusse, le Dr Kapler, les revendications suivantes :

« Nous exigeons : 1° l'organisation d'une Église évangélique d'Empire, de caractère luthérien, dans laquelle, sous certaines garanties concernant les croyances particulières, seront incorporées toutes les Églises réformées (calvinistes); 2° cette Église ne sera pas une institution d'État, mais non plus un État dans l'État. Elle devra s'incliner, par conviction religieuse, devant la suprématie de l'État national-socialiste, cesser d'être un foyer de réaction aussi bien qu'un parlement démocratique, s'appliquer à propager l'Évangile dans le III^e Empire; 3° l'Église des Chrétiens allemands, composée exclusivement des chrétiens de race aryenne, sera partagée en dix régions au plus, à la tête de chacune desquelles sera placé un évêque; un évêque d'empire luthérien, résidant à Wittenberg, la dirigera, assisté d'un vicaire général calviniste. 4° Le peuple évangélique dans son ensemble sera invité à se prononcer, le 31 octobre 1933, sur le fait d'une Église d'Empire ainsi conçue. Tous les évangélistes électeurs aux yeux de l'État, à l'exception des chrétiens non aryens, seront qualifiés pour prendre part à ce vote. 5° Le premier évêque d'Empire devra être pris parmi les chrétiens allemands qui se chargeront de présenter leur candidat. Il lui appartiendra de parfaire ensuite l'organisation intérieure de l'Église ».

Comme les Chrétiens allemands parlaient ouvertement de faire nommer à la tête des Églises un commissaire d'État, le Sénat de l'Union des Églises de Prusse estima préférable de prendre l'initiative de la réforme. Avec l'assentiment de l'Union allemande des Églises évangéliques, une commission de trois théologiens, luthériens et calvinistes, fut chargée le 23 Avril de réaliser à l'amiable une fusion plus intime de l'Église, de préparer une constitution, et de choisir un évêque d'Empire. Il fallait se hâter car déjà, en Mecklenburg, le ministre président prenait violemment position et nommait à la tête de l'Église du pays un commissaire d'État chargé de la réforme. L'émotion, il est vrai, était si considérable dans l'Empire que le chancelier devait intervenir et faire rapporter la mesure; il ne le faisait pourtant pas sans insister sur l'urgence d'une solution à l'amiable, dans un sens conforme aux idées nationales socialistes

d'unité, d'autorité, de centralisation, et il délèguait, pour assister en son nom aux réunions, l'aumônier militaire de Koenigsberg, Ludwig Müller, protecteur officiel des Chrétiens allemands. Le samedi 27 Mai un accord était donc conclu à Loccum. Sur la proposition de la Commission des Trois, le pasteur von Bodelschwing, fils et successeur du fondateur des établissements de charité de Bethel en Westphalie, personnage fort recommandable, était proclamé évêque d'Empire. La majorité des délégués des 28 Églises protestantes d'Allemagne lui reconnaissait le pouvoir de donner à l'Église allemande évangélique une nouvelle constitution.

Bien que, dans les réunions de Loccum, tout se fût passé suivant les conventions préalablement admises de part et d'autre, les Chrétiens allemands se révoltèrent aussitôt contre une décision qui ruinait leurs espérances. Le soir même du 27 mai ils entamaient une campagne de protestation. Pour manifester à quel point l'État faisait cause commune avec eux, le Ministère dérogeait en faveur de l'aumônier militaire Müller, candidat évincé à la dignité d'évêque d'Empire, aux règlements qui réservent au gouvernement le droit de parler au pays par radio. « L'évêque d'Empire, déclarait sans hésiter Müller, doit être un homme dont le nom éveille partout un écho parmi nos troupes. Nous refusons de nous incliner devant les décisions du Conseil ecclésiastique... » La *Correspondance nationale socialiste* de Berlin, organe officiel du parti, prenait également position contre Bodelschwing, lui refusait tout droit de se comporter en évêque d'Empire, l'inculpait d'abus d'en porter seulement le titre. Le jeune Hossenfelder surtout jetait feux et flammes. « Le mouvement des Chrétiens allemands, écrivait-il au Dr Kapler, revendique pour lui seul le droit de faire l'évêque d'Empire... C'est une erreur capitale d'avoir fait de cette élection une manœuvre d'opposition. Le peuple croyant n'est pas du côté des Conseils ecclésiastiques actuels, il est avec nous... Nous exigeons... l'élevation à la dignité d'évêque d'Empire de l'aumônier militaire Müller, et nous invitons les Conseils ecclésiastiques à se rallier à nos vues. S'ils s'y refusent, nous

leur administrerons la preuve que le peuple évangélique allemand n'admet pas leur solution et que, dans sa majorité, il fait cause commune avec le mouvement de foi des Chrétiens allemands ».

Trois semaines durant l'agitation se développa, creusant toujours plus profond le fossé entre l'Église évangélique officielle et les Chrétiens allemands. Le 20 juin, Hossenfelder publiait un nouveau manifeste : « Nous refusons de reconnaître Bodelschwing comme évêque d'Empire parce que les Conseils d'église sont tenus d'observer l'ancienne constitution ecclésiastique toujours en vigueur et qu'ils n'ont pas le droit de la modifier sans l'assentiment des fidèles; parce qu'aucune autorité ecclésiastique ne peut être établie sans ni contre le gré de l'État; parce que, derrière Bodelschwing, ne se rencontrent que les débris de l'ancienne bourgeoisie, d'un parti politique : le *Christliche Volksdienst*, et une clique de pasteurs soi-disant *jeunes réformateurs*; parce que Bodelschwing s'est mis en opposition, dans ses établissements de Bethel, avec le mouvement national de libération; parce que nous ne voulons pas voir le gouvernement de l'Église aux mains de gens compromis dans toutes sortes d'affaires malpropres. Pour ces raisons, et bien d'autres encore, nous rejetons Bodelschwing, et nous réclamons pour premier évêque d'Empire de l'Église allemande évangélique notre protecteur, l'aumônier militaire Müller ».

Assurés de l'emporter si l'État se découvrait, les Chrétiens allemands cherchaient à lui en fournir l'occasion; ils crurent l'avoir trouvée le 21 Juin lorsque, le Dr Kapler se retirant de la vie publique, la Commission supérieure des Églises réunie à Eisenach désigna, sans en référer préalablement au gouvernement, — rien ne l'y obligeait — le superintendant général de la région rhénane Stoltenhoss pour assurer provisoirement à sa place la direction des services de l'Union des Églises. Prétextant une violation du Concordat, le ministre des Cultes en Prusse, Rust, renouvela aussitôt l'acte de violence dont le Mecklenburg avait le premier donné l'exemple : le 24 juin, il révoquait brutalement le directeur des affaires ecclésiastiques

au Ministère des Cultes, von Trendelenburg, qui, ayant dirigé les négociations du Concordat, en connaissait mieux que personne la lettre et l'esprit; refusait de tenir compte de l'article du Concordat qui stipule qu' « en cas de différend entre l'État et l'Église on recherchera à l'amiable un terrain d'entente »; remplaçait Trendelenburg par un fonctionnaire du ministère des Cultes, Jäger, et conférait en même temps à celui-ci les pleins pouvoirs de Commissaire d'État sur l'Église évangélique de Prusse.

Désavantageusement connu par le bruit fait autour de son divorce à Wiesbaden où il était juge, Jäger, de l'aile gauche des Chrétiens allemands, avait été favorisé depuis la révolution de janvier d'un avancement rapide. Appelé au ministère de la Justice, passé de là au ministère des Cultes, il devenait, en moins de six mois, directeur des affaires ecclésiastiques et Commissaire d'État sur l'Église évangélique. Son premier acte fut, le 25 juin, de signifier à toutes les Églises évangéliques de l'ancien royaume : Vieille Prusse, Hanovre, Hesse-Nassau, Sleswig-Holstein, qu'il constituait désormais la seule autorité ecclésiastique. Aucun rapport entre les Églises et les Commissions ecclésiastiques supérieures n'était autorisé que par son intermédiaire. Tous les Conseils ecclésiastiques de Prusse élus étaient dissous. A l'avocat Frédéric Werner, nommé président du conseil supérieur de l'Union évangélique prussienne, étaient déferés tous les pouvoirs du Sénat de l'Église de Prusse; Joachim Hossenfelder, chef des Chrétiens allemands, lui était adjoint comme vice-président avec caractère de Commissaire ecclésiastique. Jäger, en même temps qu'il révoquait, sans les entendre, plusieurs personnalités ecclésiastiques de premier rang, Handis de Berlin, vice-président du conseil supérieur de l'Union des Églises évangéliques, Schian, superintendant général de Breslau, et qu'il imposait d'office d'autres directeurs choisis parmi les Chrétiens allemands au Service évangélique de presse, organisation privée que dirigeaient le professeur de théologie Hinderer et le curé Lietzmann, préposait à la tête des diverses Églises de Prusse des sous-commissaires avec pleins pouvoirs qui, dès le

lendemain, se réunissaient à Berlin sous sa présidence pour préparer les élections des nouveaux Sénats ecclésiastiques. Le lundi 26 Juin, par décret rendu « au nom de Dieu et de son organe Adolf Hitler, parce que l'existence de la Nation seule rend possible l'existence d'une Église », Jäger révoquait, sans y mettre aucune forme, le superintendant général de Berlin, Dibelius, et faisait savoir à tous que les sous-commissaires concentraient désormais entre leurs mains tous les pouvoirs des Sénats, organes ordinaires des synodes élus. Jamais, dans toute l'histoire de Prusse, si on en exceptait l'année 1808, l'État ne s'était comporté avec cette brutalité à l'égard de l'Église évangélique. La révolution cette fois triomphait. En dépit des promesses solennelles du chancelier devant le Reichstag, l'État faisait litière du Concordat.

Quels conseils ecclésiastiques allaient sortir d'une campagne électorale où tous les moyens officiels de pression seraient mis à la disposition des Chrétiens allemands ? Quelles transformations ferait subir aux Églises la constitution qu'ils seraient simplement appelés à approuver ? A quel régime de césaropapisme l'aumônier militaire Müller, que les Chrétiens allemands nommaient déjà évêque d'Empire et à qui précisément les curés de la Vieille Prusse conféraient à cette heure la dignité d'évêque de Königsberg, soumettrait-il l'Église allemande évangélique ? Il n'était besoin d'aucun effort d'imagination pour se le représenter ; un coup d'œil sur les publications des Chrétiens allemands suffisait.

Surpris par la violence de l'action gouvernementale, le peuple croyant, bouleversé jusqu'au fond de l'âme, se tournait vers Eisenach où il savait les présidents des Sénats d'Églises réunis en Congrès. Il en attendait une protestation, des directives : Eisenach demeura silencieux. Conscients de leur impuissance, mais redoutant par-dessus tout l'internement dans un camp de concentration, les chefs des Églises évangéliques, chargés de famille, n'opposèrent à l'agression aucune résistance. Pas plus que des chefs, aucune parole de réconfort ne vint non plus, en

ces jours de douleur profonde, au peuple évangélique. Comme il n'avait pas eu lui-même pour les juifs persécutés un mot de sympathie, une parole de charité chrétienne, ainsi les Églises étrangères à la Prusse et les grands quotidiens, organes de l'opinion et parfois de la conscience publique, restèrent-ils muets devant sa détresse. De la débâcle d'ailleurs, l'évêque von Bodelschwingh « l'envoyé de Dieu » semblait alors avoir lui-même donné le signal. Un mois à peine après son élection, alors que n'était pas encore éteint l'écho des fêtes triomphales qui, dans tout l'Empire, avaient salué son avènement; quand, sur toutes les tables de familles, s'étaient encore son image et celle de son père, il se refusait à l'idée même d'entrer en conflit avec le Commissaire d'État. Prévenu que les Chrétiens allemands organisaient au moins 19 cortèges qui, sous la protection officielle, devaient à travers Berlin exiger bruyamment sa démission, il renonça le samedi 24 juin à exercer les fonctions d'évêque d'Empire, « incompatibles, déclarait-il, avec la juridiction d'un Commissaire d'État ». Quinze jours plus tard seulement, de rares privilégiés commenceraient à prendre connaissance de la déclaration très digne par laquelle Bodelschwingh justifiait son attitude. Sur ce document, comme sur l'appel du Superintendant de la Vieille Prusse à ses communautés religieuses, la presse, bâillonnée de toutes façons, avait fait le plus complet silence. Le but poursuivi par le gouvernement fut donc atteint : scandalisée par le silence de l'Église, l'opinion se rejetait vers les Chrétiens allemands qui seuls paraissaient être capables d'initiatives et posséder le courage de rendre à l'Église quelque vigueur.

Toute la presse hitlérienne retentissait de cris de triomphe. Maîtres dans les églises de Prusse, les Chrétiens allemands devaient fatalement le devenir dans l'Union allemande des Églises de l'empire. On tenait donc la victoire. Maintenant qu'il disposait de la maîtrise des consciences, le National socialisme allait pouvoir réaliser, par voie légale, son œuvre de rénovation et d'éducation morale et culturelle. Et pour mieux affirmer l'union étroite de l'Église et de l'État, les sous-

commissaires ordonnaient partout que, contrairement aux usages jusqu'alors observés, on arborât dans les temples les couleurs nationales : rouge à la croix gammée, et noir-blanc-rouge. A l'Église évangélique de Prusse, ainsi enveloppée dans la seconde vague révolutionnaire qui, à cette heure même, balayait sur le terrain politique tous les partis, incorporait de force le Casque d'acier dans l'armée prétorienne, arrachait Hugenberg du Ministère, et développait contre toutes les organisations catholiques les préliminaires d'un Kulturkampf, il ne restait qu'une ressource : en appeler à la Cour suprême de Leipzig et au Président d'Empire, d'abus de pouvoir, de violation flagrante du Concordat, d'attentat à la Constitution d'Empire. Le Sénat de l'Union des Églises n'y manqua pas. Mais Jäger aussitôt fit connaître qu'il considérerait tout appel au tribunal de Leipzig comme un acte de révolte des ecclésiastiques révoqués, un refus caractérisé de reconnaître la suprématie de l'État. Il n'y avait donc pour l'Église rien à espérer de juges qui, certainement, ne s'exposeraient pas à subir en vain les rigueurs du pouvoir.

Cependant les Chrétiens allemands s'installaient partout en maîtres « pour sauver l'Église » comme les nationaux socialistes faisaient depuis six mois « pour sauver l'État ». Le jeudi 29 juin, l'aumônier militaire Müller publiait un nouveau manifeste : « Les Églises évangéliques sont en danger; l'union indispensable entre le peuple et l'Église est mise en péril. Des mesures exceptionnelles peuvent seules parer à ce grave état de choses. En plein accord avec Monsieur le Commissaire d'État pour l'Église de Prusse, et comme fondé de pouvoirs de Monsieur le Chancelier, je prends donc en mains la direction de l'Union générale des Églises évangéliques. Je concentre désormais entre mes mains tous les pouvoirs des Commissions et Sous-commissions ecclésiastiques. Confiant en Dieu, conscient de ma responsabilité devant Lui et devant notre peuple, enfants du pur Évangile de Jésus-Christ, je me mets à l'œuvre : le D^r Hossemann, directeur des services de l'Union des Églises,

est révoqué : je lui substitue M. l'amiral Monsel ». A la même heure, Hossenfelder, dévoilant plus clairement qu'il n'était peut-être prudent le fond de sa pensée, s'exprimait en ces termes à Berlin devant une grande assemblée : « La foi ne peut être entretenue dans le peuple allemand que par une seule Église qui, usant de la langue allemande, sache se faire comprendre de toutes les âmes et de toutes les conditions. Le peuple et l'Église ne doivent désormais être qu'une seule et même chose, car l'Église ne peut exister qu'à la condition d'être la nation. L'État ne peut donc pas rester indifférent au sort d'une Église dépositaire du bien suprême d'une nation : la foi ». Et sans tarder la réponse de l'État lui arrivait. Dans une lettre ouverte à Jäger, Goering, ministre président de Prusse et du Reichstag, écrivait : « J'ai été assailli, ces derniers jours, de démarches. On aurait voulu que j'intervinsse dans la lutte menée par le ministère des Cultes; je m'y suis naturellement refusé. Mais que le public le sache bien : je mets à votre disposition tous les pouvoirs dont je dispose, car je suis convaincu que personne n'est plus apte que vous à mettre fin aux conflits, comme à donner une solution satisfaisante à ce problème d'une importance capitale pour l'Église de Prusse ». Sur toute l'étendue de l'ancien royaume les révocations sévissaient. Conseillers ecclésiastiques, curés, superintendants, déplacés ou mis à la retraite, faisaient place aux éléments les plus radicaux du « mouvement de foi chrétien allemand ». Le clergé n'était pas seul touché : les œuvres confessionnelles de toute importance subissaient le même sort. La comtesse von Schulenburg, belle-fille du maréchal von Hindenburg, dirigeait depuis la guerre une école professionnelle où elle avait investi toute sa fortune. Honorée en 1923 par l'Université de Berlin du titre de Docteur en théologie en raison du caractère de cette œuvre, très connue dans le monde de la charité, même en dehors de l'Allemagne, la comtesse n'en reçut pas moins du Commissaire d'État à la Mission intérieure l'avis qu'une demande de retraite de sa part serait bien accueillie. Comme elle répondait n'avoir aucune intention de se retirer d'un

établissement qui lui appartenait en propre, on lui signifia simplement son congé. Maîtres du pouvoir dans l'Église, les Chrétiens allemands prétendaient y occuper toutes les places et tout de suite.

De toutes les parties de la Prusse cependant les télégrammes et les lettres affluaient à Neudeck où, depuis l'avènement du « caporal bohémien » à la chancellerie d'Empire, le vieux maréchal est venu cacher sa dignité. Convoqué par le Président de la République, Hitler dut, le 29 juin au soir, se prêter à une entrevue ; on sut plus tard qu'elle avait été fort orageuse. Le lendemain, 30 juin, toute la presse, à l'exception du « *Völkische Beobachter* » organe officiel du parti national socialiste, publiait en effet une lettre au chancelier où le maréchal-président résumait sous une forme protocolaire ce qui avait fait le fond de l'entretien. Il n'y dissimulait rien des « vives inquiétudes qu'éveillait dans sa conscience de chrétien évangélique aussi bien que de chef d'Empire le trouble profond qui agitait les âmes croyantes », et il intimait au chancelier l'ordre d'intervenir au plus tôt, pour rétablir la paix dans l'Église évangélique ». Si la sympathie du Président devait apporter aux cœurs ulcérés des évangélistes croyants quelques consolations, cette lettre au chancelier n'eut pourtant d'autre résultat que de stimuler davantage les Chrétiens allemands dans leur œuvre d'étatisation de l'Église.

Jusque dans la commission de théologiens convoquée par Müller pour préparer la nouvelle constitution, des protestations s'élevaient. Dès la deuxième séance, le superintendant général de Westphalie déclarait au président qu'aucun travail sérieux n'était possible aussi longtemps que les curés resteraient sous la surveillance de la police, empêchés par les Commissaires d'État d'obéir à leurs supérieurs ecclésiastiques. A tout prix il fallait d'abord rétablir l'ordre et la paix dans l'Église. La séance levée, plusieurs théologiens de l'entourage de Müller, en qui on voyait déjà les futurs évêques de Bavière, de Wurtemberg, de Thuringe, de Hamburg, de Mecklenburg, firent parvenir au ministre de l'Intérieur d'Empire, le Dr Frick,

une déclaration qui rendait le même son. On leur répondit que précisément la constitution était la condition du rétablissement de l'ordre et de la paix, et le lundi 10 juillet le Service évangélique de presse annonça qu'un accord s'était fait entre Müller, Jäger, le Dr Heckel, professeur de droit ecclésiastique à Bonn et le professeur Fezer de Tubingue, sur un projet de constitution qui serait incessamment soumis aux Églises des pays. Deux jours plus tard, l'agence Wolff communiquait que les sous-commissaires d'État aux Églises de province, convoqués au Ministère de l'Intérieur pour l'Empire, avaient accepté à l'unanimité la nouvelle constitution. Le peuple évangélique était donc invité à se prononcer, le dimanche 23 juillet, par le renouvellement des synodes élus, sur cette constitution. Le 14, le chancelier Hitler faisait savoir dans une lettre au président Hidenburg que ses intentions étaient remplies : la paix était rendue à l'Église. Tous les commissaires d'État étaient rappelés ». Mais Jäger restait à la direction des affaires ecclésiastiques de Prusse et il était trop bon Chrétien allemand pour se désintéresser de la lutte dix jours avant les élections. Pour mieux s'assurer de toutes les positions, il s'ingénia simplement à masquer sous des prétextes divers le maintien des sous-commissaires partout à leurs postes.

Issue de travaux poursuivis à la hâte dans une atmosphère tendue, la nouvelle constitution ne pouvait être qu'une « loi de cadres où les détails seraient réservés ». En fait, on n'avait cherché qu'à organiser le gouvernement central de l'Église unie, centralisée : toutes les grandes questions — Müller disait « les détails » — : « rapports de l'Église et l'État ; sort des facultés de théologie et des écoles confessionnelles ; statut de la Mission intérieure où s'encadrent toutes les œuvres de charité, feraient l'objet d'un nouveau concordat ». Le but de la loi constitutionnelle, disait le préambule, est d'unir en une seule Église allemande évangélique, sur le principe de l'égalité des droits, les diverses confessions qui se réclament de la Réforme, croient en un baptême, confessent un Dieu père de tous hommes, présent en tous et partout ». La pierre fondamentale de cette

Église évangélique unie est l'Évangile du Christ, tel que le présente la Sainte Écriture et que l'ont entendu les Pères de la Réforme ; sur cette pierre s'élève un édifice d'églises régionales, autonomes en ce qui touche aux croyances et aux cultes, et auquel pourront également s'agréger, selon des modalités à déterminer par une loi spéciale, des « sociétés religieuses » de croyances apparentées.

A la tête de l'Église est placé un évêque d'Empire. Il est assisté d'un Ministère ecclésiastique. Un Synode national leur apporte sa collaboration dans toute les questions de personnel et de législation. L'évêque d'Empire, de confession luthérienne, incorpore et représente l'Église allemande évangélique. Il est élu par le Synode national sur une proposition faite en commun par le Ministère ecclésiastique et les évêques régionaux ; il réside à Berlin et n'est personnellement chargé d'aucun territoire particulier. Sa fonction est d'assurer l'unité de direction et de travail, de garantir l'observation de la constitution. Il nomme les membres du Ministère ecclésiastique, se tient en contact permanent avec les hauts dignitaires des églises régionales par des réunions régulières, nomme et révoque le personnel administratif du gouvernement central. Il a droit d'initiative en n'importe quelle fonction ecclésiastique, peut convoquer et présider partout des assemblées au nom de l'Église allemande évangélique, ordonner des services religieux solennels et des jours de pénitence. Si pourtant il s'agit de milieux étrangers à sa propre confession, ses pouvoirs seront déferés au membre du Ministère pris dans cette confession. Le Ministère ecclésiastique, responsable devant l'évêque d'Empire de l'unité de l'Église, est composé de trois membres choisis chacun dans une des trois confessions luthérienne, calviniste, unie, et d'un juriste, chancelier et directeur de tous les services administratifs de l'Église allemande évangélique. Tous les quatre sont nommés par l'évêque d'Empire. La puissance législative appartient au Synode national collaborant avec le Ministère ; elle peut cependant être exercée par ce dernier seul en accord avec l'évêque d'Empire. Le Synode national est composé de

60 membres ; il se recrute pour les $\frac{2}{3}$ par élection dans les synodes régionaux et administrations des églises régionales, l'autre tiers étant à la nomination de l'évêque d'Empire. Il doit être convoqué toutes les fois qu'il en exprime le désir, mais au moins une fois l'an.

Le fonction du gouvernement central est d'établir et de maintenir entre les églises régionales l'unité juridique et administrative ; il n'intervient pas dans les questions de doctrine mais est qualifié pour imposer aux églises régionales des directives d'action dans la mesure où celles-ci n'affectent pas les croyances particulières des Églises. Ayant charge d'aider toute la chrétienté allemande évangélique à remplir une mission divine, il s'appliquera, en tenant compte des enseignements des Saintes Écritures et des croyances, à lui imprimer une même allure ; il prendra tout particulièrement soin de développer l'esprit national allemand, particulièrement dans la jeunesse. Les rapports de l'Église et de l'État ou avec les autres sociétés religieuses et, en résumé, toutes les questions ecclésiastiques, juridiques, d'intérêt général relèvent de lui. Toute nomination à un poste élevé d'une église régionale doit être préalablement approuvé par lui. Tout dignitaire ecclésiastique est astreint, avant d'entrer en charge, à faire serment d'observer cette constitution.

Si dans ses grandes lignes, cette constitution ne diffère pas sensiblement de celle qu'avait donnée à l'Église la Commission de Loccum, sur plusieurs point capitaux cependant elle s'écarte de ce qu'auraient voulu les Chrétiens allemands. En dépit des pouvoirs extraordinaires accordés au Gouvernement central, l'effort de centralisation y reste relativement modéré : loin d'imposer par exemple à toutes les communautés l'unité des croyances et l'identité de la liturgie, la Constitution consacre au contraire l'autonomie des Églises régionales sur ces deux points. Un des caractères essentiel de l'Église du Christ, l'universalité, est aussi mieux respecté ; on ne parle plus d'expulser de l'Église les chrétiens convertis non aryens ; il n'est plus davantage question d'épurer l'Ancien Testament pour le rendre conforme au

sens éthique de la nation allemande : les Saintes Écritures restent la base de l'enseignement. Par ailleurs cependant la victoire du principe d'autorité sur les droits de la communauté et du laïcat, le rétablissement d'une hiérarchie épiscopale, les pouvoirs très étendus conférés à l'évêque d'Empire sur le personnel du gouvernement central et le choix des évêques régionaux, semblaient à plusieurs porter atteinte aux droits des confessions ; certains articles, qui stipulaient pour le gouvernement central de l'Église le devoir de tendre à établir l'unité de doctrine et d'administration pouvaient devenir, entre les mains d'un évêque d'Empire Chrétien allemand, une source de conflit avec les curés, les professeurs de religion, les professeurs de théologie des universités ; enfin, trop de graves questions se posaient : quel usage l'évêque d'Empire ferait-il de l'extraordinaire pouvoir qui lui était conféré ? quelles directives imposerait-il aux Églises régionales dans la confection de leur propre constitution ? dans quelle mesure surtout, sous prétexte de Concordat, l'État interviendrait-il dans les affaires intérieures et extérieures de l'Église ? Les constitutions valent ce que sont les hommes chargés de les appliquer ; or il était certain que les premiers qui donneraient à celle-ci son vrai sens seraient les Chrétiens allemands et particulièrement l'aile gauche du mouvement.

Si l'on avait voulu s'en tenir au texte du document, oublier par quelles méthodes ce résultat avait été obtenu, il eût été possible d'admettre que l'Église allemande évangélique n'était pas cette Église d'État que beaucoup avaient redoutée ; pourtant, si bruyant était le triomphe des hommes d'État national-socialistes et des politiciens apparentés au mouvement des Chrétiens allemands que des inquiétudes demeuraient permises. Qu'on en convînt ou non d'ailleurs, c'était bien de l'État que l'Église allemande évangélique recevait officiellement cette nouvelle constitution puisque, dès le 12 juillet, elle était portée à la connaissance des Églises par l'aumônier Müller, plénipotentiaire du chancelier, et par Jäger, directeur des affaires ecclésiastiques au ministère prussien, au titre de Commissaire d'État

aux Églises évangéliques. Préfacé en termes dithyrambiques par ces deux fonctionnaires d'État, le document présentait la fondation d'une Église allemande évangélique comme un *prodige opéré par la Providence divine*, et presque aussitôt, bien qu'à entendre les Chrétiens allemands « toute modification à la constitution de l'Église fût illégale aussi longtemps que le peuple évangélique ne s'était pas prononcé, dans son ensemble, à son sujet », une loi d'Empire l'incorporait à la législation.

« L'Église allemande évangélique entrait donc en fonctions ; sous l'impulsion des Chrétiens allemands une nouvelle vie allait s'y répandre ». Tandis que, secondé par des chambres consultatives et d'accord avec l'État national socialiste, le Gouvernement central de l'Église parachèverait l'organisation intérieure, de grandes missions populaires dirigées par l'évêque d'Empire réveilleraient partout la foi, l'enthousiasme, la volonté de suivre le Christ héroïque. Il ne restait donc au peuple évangélique qu'à participer à ce renouvellement en peuplant, le 23 juillet, les nouveaux conseils ecclésiastiques de Chrétiens allemands ». Ainsi parlaient Müller et Hossenfelder. Aussitôt, « pour garantir aux élections un caractère d'impartialité », le ministre de l'Intérieur pour l'Empire, D' Frick, conféra au secrétaire d'État Pfundtner, pleins pouvoirs d'en établir les modalités ; pour assurer la tranquillité publique, les Gouverneurs interdirent toutes les réunions publiques de clergés ou de fidèles, toute agitation dans la presse, sauf de la part des Chrétiens allemands ; pour mieux imprimer au renouvellement de l'Église un caractère national et populaire, Rudolf Hess, délégué général du chancelier à la tête du parti national socialiste, enjoignait à tous les membres du parti de se faire inscrire sur les liste électorales et de prendre part au vote. Enfin, le samedi soir 22 juillet, Hitler lui-même s'adressa par radio à tout le peuple évangélique allemand. Il dénonçait l'impuissance des Églises dans la lutte contre le bolchévisme et, « d'un point de vue exclusivement national et politique », invitait les électeurs à plébisciter une Église allemande évangélique unique qui faciliterait singulièrement la tâche du gouvernement.

Le dimanche 23 juillet les élections donnaient une grande majorité aux Chrétiens allemands, Environ 70 % des électeurs avaient pris part au vote. En Saxe, où, depuis la guerre, les églises protestantes étaient absolument désertes, 80 % des électeurs s'étaient prononcés en faveur des Chrétiens allemands; en Hesse-Kassel, ceux-ci obtenaient 70 % des voix; en Thuringe leur victoire était plus éclatante encore. A Berlin les 53 paroisses leur donnaient 158.700 voix contre 76.684 au groupe d'opposition *Évangile et Église*. Ailleurs cependant une opposition s'affirmait. En Wurtemberg par exemple les Chrétiens allemands n'enlevaient que 32 sièges contre 29; en Bade: 32 contre 25. Jamais de mémoire d'homme, élections ecclésiastiques n'avaient éveillé semblable intérêt, ni amené pareille foule devant les urnes. Si des préoccupations d'ordre religieux y avaient été pour si peu que ce fût, le spectacle aurait été une source de joie profonde pour les âmes soucieuses du relèvement moral de l'Allemagne; malheureusement, force était bien de reconnaître que, jusque dans les plus petits villages, les croyants n'avaient vu dans ces élections qu'une mainmise de l'État sur l'Église.

Comme il fallait s'y attendre, aussitôt le résultat des élections connu, le pasteur Hossenfelder télégraphia bruyamment à Müller que son élévation à la dignité d'évêque d'Empire était désormais chose faite; à Bayreuth, Hitler reçut pour se concerter avec eux les chefs des églises de Hanovre, de Bavière, et d'Oldenburg; à Berlin, les membres des opposants du Sénat de la Vieille Prusse donnèrent leur démission. Le 6 août l'aumônier Müller était élevé à la dignité d'évêque et de président de l'Église de la Vieille Prusse par le Sénat qui le qualifiait en même temps pour user en toute indépendance des pouvoirs du Conseil, libre d'accepter ou non sa collaboration. Hossenfelder, chef des Chrétiens allemands, prenait le titre d'évêque de Brandeburg. Maintenant maîtres de l'Église allemande évangélique, les Chrétiens allemands mettaient fiévreusement au point les projets de lois qui, complétant la constitution, leur permettraient de faire prévaloir partout leurs idées. Le

5 septembre deux lois d'une importance capitale étaient soumises à l'approbation du nouveau Synode général de Prusse réuni à Berlin : la première concernait la création de dix évêchés en Prusse ; la seconde l'application aux fonctionnaires ecclésiastiques de la loi d'État concernant les fonctionnaires civils. De l'une comme de l'autre on s'était bien gardé de parler à l'opposition ; ce fut l'occasion d'un premier incident. Les Chrétiens allemands cependant disposant d'un peu plus de deux tiers des sièges, les deux lois furent votées à l'unanimité et quelques jours plus tard le Synode des Églises de Prusse élisait ses nouveaux évêques. Ils prenaient pour sièges des noms illustres dans l'histoire religieuse d'avant la Réforme : Magdeburg et Halberstadt ; Cologne et Aix-la-Chapelle ; Cammin et Koenigsberg. Les Marches, le sud de la Westphalie et de la province Rhénane, la Sarre, se contentaient provisoirement de « Prévôts ».

Le mercredi 27 septembre, un premier Synode national réunit à Wittenberg, la ville de Luther, les délégués de toutes les Églises évangéliques de l'Empire pour l'élection du premier évêque d'Empire. A travers une cité pavoisée comme aux plus grands jours de fête ; le long de rues noires de monde ; au son triomphal des cloches de toutes les églises, le cortège des électeurs gagna le temple où repose Luther. Des soixante membres du Synode, près de la moitié étaient des théologiens ou des juristes ecclésiastiques ; parmi les laïcs ne siégeait aucun commerçant, aucun industriel, aucun paysan, aucun ouvrier. Le service religieux fut célébré par l'évêque de Wurtemberg, puis aussitôt le Synode élit par acclamations Müller évêque d'Empire. Dans son discours d'intronisation, le nouveau prélat précisa la différence qui séparait l'ancien *Kirchenbund* de la *Deutsche Evangelische Kirche*, l'Église allemande évangélique, que l'on fondait. A l'union on substituait l'unité ; au fédéralisme, l'église hiérarchique. Il salua ensuite les Chrétiens allemands « dont ce miracle était l'œuvre » et fit un acte de foi en la mission providentielle qui incombait à ce mouvement. Bien que son expérience en la matière fût plutôt

limitée, puisque, simple aumônier militaire, il n'avait guère eu l'occasion de s'initier aux difficultés de l'apostolat, il réclama du clergé paroissial en termes assez durs, « une conception plus consciencieuse de son ministère » et insista sur l'obligation de collaborer étroitement avec l'État national socialiste « d'où peut seul venir le salut pour l'Empire comme pour l'Église ». « Travaillant sur un sol allemand, l'Église, poursuivit-il, ne peut avoir que des pasteurs de sang allemand ». « Nous n'avons jamais songé à briser l'unité de l'Église éternelle du Christ ni à rompre la communauté de Parole et de Sacrement qui nous unit aux autres nations ou races, mais l'égalité devant Dieu n'exclut pas l'inégalité des hommes entr'eux, puisque Dieu même en est l'auteur ».

On remarqua que, prenant en mains pour la première fois l'office d'évêque d'Empire, Müller n'avait pas un mot de condescendance paternelle pour les dissidents ; que son premier « Ministère ecclésiastique d'empire » ne comprenait aucun membre de l'Allemagne du Sud, que tous appartenaient au mouvement des Chrétiens allemands, et que, des quatre membres, trois étaient Prussiens du nord. Le plus connu d'entr'eux était Hossensfelder, à peine âgé de 34 ans, évêque de Brandeburg, vice président du Conseil supérieur des Églises de Prusse ; le laïc, juriste et directeur des services, était l'avocat Frédéric Werner, président du Sénat des Églises de Prusse qui, entre tous les Commissaires d'État, s'était distingué par la rigueur de ses mesures contre les autorités ecclésiastiques en charge.

Au début de novembre, la nomination d'un évêque à Berlin et d'un autre à Munster compléta les cadres. Seul Merseburg-Naumburg restait à pourvoir. Le 4 novembre, réunis à Berlin, tous ces nouveaux évêques entendirent l'évêque d'Empire tracer le cadre de leur mission. Après avoir insisté sur la nécessité pour les pasteurs de se cantonner absolument dans leur tâche pastorale, prédication et soin des âmes, Müller les invita aussitôt à prendre part aux luttes de l'État dans le plébiscite politique du 12 novembre. Quelques jours plus tard, par décret contresigné du délégué général de Hitler à la direction

du parti nazi, Rudolf Hess, il signifiait à tous que la paix était désormais rétablie dans l'Église. « Je n'ai sans doute pas l'intention, disait l'évêque d'Empire, de tout laisser dans l'Église sur l'ancien pied ; en particulier, de maintenir dans les paroisses des curés incapables de s'acquitter de leurs devoirs professionnels ; je veux seulement assurer qu'aucune mesure injustifiée ne viendra porter tort à notre Église. Un mouvement missionnaire populaire de vaste envergure va commencer. Son premier effet sera de nous ramener ceux qui, sur le terrain politique, sont demeurés jusqu'à présent nos adversaires... ; mon intention n'est pas de composer avec les autres. Aucun compromis n'est à espérer de notre part. Mais, qu'on le comprenne bien : j'entends que désormais les luttes ecclésiastico-politiques soient considérées comme terminées ». Par une amère ironie du destin, au moment même où Müller lançait ce solennel avertissement, un événement se préparait qui, dans quelques heures, allait placer l'opposition sur le terrain franchement religieux, sonner le glas du mouvement de foi des chrétiens allemands, jeter Hossenfelder au bas de son piédestal, ébranler fortement la situation de Müller lui-même, et forcer le chancelier Hitler à capituler pour la première fois devant l'opinion.

(A suivre)

Pierre DELATTE.